



[Site Internet](#)

Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du jeudi 7 janvier 2021

J'adhère au SNUipp-FSU [ICI](#)



[Facebook](#)

La phrase du moment

« L'Éducation Nationale, cette majorité l'a particulièrement choyée »

Jean Castex, le 20 octobre 2020 à l'Assemblée Nationale



[@SNUIPP66](#)

Sommaire

- Meilleurs vœux
- Grève du 26 janvier 2021
- Rendez-vous de carrière : et si je ne suis pas satisfait de mon évaluation, je fais quoi ?
- Les réunions d'informations syndicales du SNUipp-FSU 66 au deuxième trimestre
- Des tests pour les personnels
- Postes spécifiques
- Carte scolaire

L'ensemble de l'équipe du SNUipp-FSU 66 vous présente ses meilleurs vœux pour 2021. Que cette année soit synonyme d'un retour à une vie normale, de victoires permettant d'améliorer nos conditions de travail et d'une augmentation de salaire conséquente !



Journée de grève le 26 janvier 2021

#Unplandurgencepourlecole : postes, salaires, conditions de travail

Après une première grève en novembre et suite à un Grenelle de non-dialogue social, 5 organisations et fédérations syndicales appellent à la grève le 26 Janvier prochain, parce qu'il est urgent d'obtenir pour l'école les moyens nécessaires à son fonctionnement.

Non-remplacements de personnels absents rendant impossible le respect du protocole, injonctions contradictoires permanentes, classes toujours aussi chargées, fatigue encore plus grande qu'à l'habitude... Cette situation est le résultat de la politique d'un ministre hors-sol qui n'a tiré aucune leçon de la première vague de la crise sanitaire et continué ce qu'il avait déjà entamé.

Un Ministre de communication, pas de dialogue

Ces constats, le SNUipp-FSU les a pourtant portés à de nombreuses reprises au ministère. Il suffit de voir **les mesures salariales**, dont restent exclu-es 69 % des enseignantes et enseignants, **une prime d'équipement complètement insuffisante** et des annonces sur la direction d'école qui ne

répondent pas aux besoins. Quant au Grenelle, au vu de sa teneur, [la FSU a fait le choix de le quitter](#). Triste mois de novembre pour l'école.

Agir pour ne plus subir

Face à [un ministre dont le discrédit est total](#), il y a urgence à se mobiliser pour obtenir un changement de cap de la politique éducative. Obtenir des moyens pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels, reconnaître la professionnalité enseignante, augmenter les salaires des enseignant·es comme celui des AESH, voilà les objectifs de la grève du 26 janvier prochain.

Parce que l'école fait face à une crise grave et inédite. Parce que les personnels sont en première ligne et se sentent abandonnés. Parce que la réussite des élèves est menacée. Parce qu'une autre école est possible, il est urgent d'obtenir un plan d'urgence pour le service public d'éducation.

[Voici un document 4 pages du SNUipp-FSU](#)
[pour connaître toutes les raisons de se mobiliser,](#)
[pour motiver ses collègues.](#)

[Retrouvez ici la déclaration d'intention, à envoyer avant le samedi 23 janvier minuit.](#)



[Recours pour les rendez-vous de carrière : c'est maintenant ou jamais !](#)

Les notifications de l'appréciation finale du DASEN sont maintenant arrivées dans l'espace I-Prof pour les collègues ayant eu un rendez-vous de carrière en 2019/2020 (ayant eu lieu lors de l'année scolaire 2019/2020 ou lors du report au premier trimestre 2020).

[Attention au délai si vous souhaitez demander la révision de cette appréciation ! Prévenez-nous dès que votre appréciation est arrivée !](#)

Rappel sur les modalités de recours :

- Etape 1 : le recours gracieux. L'enseignant peut demander la révision de son appréciation finale dans un délai de **30 jours** francs suivant sa notification.

- Etape 2 : la saisine de la CAPD. En cas de réponse défavorable ou d'absence de réponse du DASEN dans un délai de 30 jours, l'enseignant pourra alors saisir la CAPD « recours » dans un nouveau délai de **30 jours**.

Nous invitons les collègues à nous contacter et à poursuivre les recours jusqu'à la CAPD. Nous vous accompagnerons dans votre démarche de recours !

[Tous les renseignements, modèles de recours ICI](#)



Les Réunions d'Infos Syndicales du SNUipp-FSU 66

Malgré l'instauration des « plans » divers et variés sur la formation, rien ne change sur les droits des personnels à participer aux RIS déductibles des 108 heures (hors APC), y compris sur les 18h d'animations pédagogiques !

Vous avez droit, par an, à :

- 2 RIS sur le temps des animations pédagogiques + 1 RIS sur le temps devant élèves
- ou 3 RIS sur le temps des animations pédagogiques

Envoyer un mail à son IEN l'informant de votre participation aux RIS :

- 1 semaine avant pour une RIS devant élèves
- 48 heures avant pour une RIS sur animation pédagogique

Jeudi 7 janvier à partir de 17h30 à **Torreilles**, salle des fêtes (centre du village)

Mercredi 13 janvier à partir de 9h à **Thuir**, maison des jeunes (avenue Dr Ecoiffier)

Jeudi 14 janvier à partir de 17h30 à **Cabestany**, salle à définir

Mardi 19 janvier à partir de 17h30 à **Argeles**, école élémentaire Curie Pasteur

Mercredi 20 janvier à partir de 9h00 à **Prades**, école élémentaire Jean Clerc

Mercredi 20 janvier à partir de 9h00 à **Perpignan**,

Mercredi 20 janvier à partir de 9h00 à **Saint Jean Pla de Corts**, salle socio-culturelle (avenue des Albères)

Jeudi 21 janvier à partir de 17h30 à **Espira de l'Agly**, salle à définir

Jeudi 21 janvier à partir de 17h30 à **Perpignan**, école élémentaire Arrels Cassanyes

Vendredi 12 février à partir de 17h30 à **Perpignan**, siège du SNUipp-FSU 66 (18, rue Antoine Condorcet, quartier St Assisclé)

[Vous trouverez en cliquant ici une affiche à apposer en salle des maîtres.](#)



COVID 19 : des tests pour les personnels

Notre administration vient de cibler un certain nombre de collègues dans lesquels les enseignants des écoles du secteur pourraient se rendre pour effectuer un test antigénique.

Mais, encore une fois, ce sont les directrices et directeurs qui sont sollicités pour faire passer l'information, recueillir les réponses des personnels, et renvoyer le tableau !

Nous n'acceptons pas non plus la demande d'envoyer une copie de la liste des personnels volontaires à l'IEN. Dans quelle mesure cette information intéresse notre supérieur hiérarchique ?

Encore une initiative qui s'apparente à un énième coup de communication de notre ministère, qui pourra afficher un taux d'enseignants dépistés positifs très faible.



Postes spécifiques

N'hésitez pas à nous contacter si vous aviez des questionnements, des interrogations.

Rappel : pour le mouvement 2021, les postes en GS REP+ deviennent des postes spécifiques. Pour les collègues qui occupent actuellement ces postes et qui voudraient le conserver, n'hésitez pas à envoyer votre candidature même si la date limite est dépassée.

[Consulter la fiche récapitulative du SNUipp-FSU 66 ICI](#)

Comment postuler : [toutes les informations utiles ICI](#)



Carte scolaire

La dotation de 140 postes pour notre académie ne permettra pas de couvrir tous les besoins. Les obligations fixées par le Ministre lui-même (dédoublage en GS en REP+ et décharges de direction) ne seront même pas remplies avec ces postes ! Les DASEN seront donc obligés de récupérer des postes pour satisfaire les priorités ministérielles ... On marche sur la tête !

Raison de plus de faire grève le 26 janvier !

La grande majorité des postes allant dans le département de l'Hérault, nous ne pouvons pas espérer plus de 15 à 20 postes pour les P.O.

Nous venons d'envoyer l'enquête à toutes les écoles. N'hésitez pas à en parler avec votre directrice ou directeur et à nous renvoyer vous-même les chiffres de votre école si elle/il n'avait pas le temps de le faire !



Infos administratives

Procédure grève

La circulaire sur les déclarations de grève est sortie (**utile pour la grève du 26 janvier !**)

[Toutes les informations ici](#)

Dispositif IPE 2020/2021

Quelles sont les activités qui permettent de prétendre aux IPE ? Comment les demander ?

[Toutes les informations ici](#)

Allègement de service

Demandes pour la rentrée 2021 : la circulaire est parue.

[Tous les documents ici](#)

[Se \(re\)syndiquer au SNUipp-FSU !](#)

Le SNUipp-FSU 66, c'est une équipe de 7 militants, collègues enseignant.es dans le département, déchargé.es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils l'ont sur le temps de classe mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqué.es par l'administration, répondre aux multiples mails, participer à des réunions, informer, renseigner, siéger dans les différentes instances, ... La force du SNUipp-FSU 66, c'est de pouvoir compter sur ses militants mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué.es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

Je me syndique [ICI](#)

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : [@snuipp66](#) Facebook

TEL : 04.68.50.78.44

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD

